

Convocation et affichage : 22 10 2021

Étaient présents : Tous les conseillers sauf M ROBELIN / M CIZAIRE et Mme VOISIN

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 08 07 2021 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**Travaux entrée nord village :**

**INFORMATION**

Les travaux de création de trottoir en entrée nord du village sont achevés et sont de belle qualité. La subvention du CD01 sera demandée très prochainement après paiement de la facture du chantier d'un montant de 33 059,58 € TTC.

Parallèlement un autre devis, pour la pose d'un nouveau radar pédagogique, est également demandé (la solution se trouvera peut-être avec la communauté de communes de la Dombes).

Des arbustes pourraient également venir compléter l'espace laissé vaquant par la vasque qui avait été détruite par l'accident du mois d'octobre 2020.

**Travaux voirie chemins communaux :**

**UNANIMITE**

Le maire présente les factures de l'entreprise COLAS pour l'entretien des chemins communaux :

- Chemin des Amaries facture n°1782 pour un montant de	33 544.10 € TTC
- Chemin de Belle-Bise facture n°1783 pour un montant de	3 673.49 € TTC
- Route de Signoret facture n° 1784 pour un montant de	3 507.72 € TTC
- Route de Signoret facture n° 1785 pour un montant de	11 253.84 € TTC

Au total plus de 51 000 € investis cette année, tout ceci accompagné d'une campagne de curage de fossés.

Après avoir délibéré les membres du conseil municipal valident à l'unanimité le montant de ces factures et autorisent le paiement.

**Cimetière communal :**

**INFORMATION**

Le maire demande de retirer ce point de l'ordre du jour car le dossier n'est pas assez abouti.

**Travaux 2022-2023 Eglise Saint Marcel :**

**INFORMATION**

Le maire donne le planning des opérations de la tranche 5 :

CCTP pour consultation des entreprises début décembre 2021

Retour des offres mi-janvier 2022

CAO pour analyse des offres et choix des candidats fin janvier 2022.

## Informations diverses :

Nouvelle composition du CCAS :

Départ de Mme VIVANT Nathalie et arrivée de Mme JOLY-CERQUEIRA Patricia.

Reconduction de la convention tri annuelle avec SACPA (fourrière animale) pour un montant annuel de 324.65 €.

Information par la DGFIP du classement de la commune en zone de calamité sécheresse pour l'année 2020.

Dépôt sauvage de déchets verts / procès-verbal du maire et dépôt de plainte en vue.

**Fin 22h00.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 18 novembre 2021 à 20h00 en mairie.**